CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71736** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/01/1984

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/11/2018

Capital : 64 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA 1984B00015

Siret : 329 141 824 00014

Code NACE : 4753Z

Numéro caisse de congés payés : 9125201 0

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62235449

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62235449

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : AMENAGEMENT ET FINITION DE L OEUVRE

Sigle : AMENAGEMENT ET FINITION DE L'OEUVRE

REVINCO
CTRE COMM MONTE STELLO
B.P. 71
20290 BORGO

Téléphone : 04 95 36 08 08 **Fax :** 04 95 36 09 32

Portable : 0611305172

Responsabilité légale :
RIU PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : afo3@wanadoo.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 646 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	11	05/12/2024
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	11	05/12/2024
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	11	05/12/2024
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	11	05/12/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		26/03/2026
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 10:01

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E71736** **VALABLE JUSQU'AU** **07/04/2027**

ÉDITÉ LE **31/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/01/1984
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/11/2018
Capital : 64 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BASTIA 1984B00015

Siret : **329 141 824** **00014**
Code NACE : 4753Z
Numéro caisse de congés payés : 9125201 0
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62235449
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62235449

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **AMENAGEMENT ET FINITION DE L OEUVRE**
Sigle : AMENAGEMENT ET FINITION DE L'OEUVRE
REVINCO
CTRE COMM MONTE STELLO
B.P. 71
20290 BORGO
Téléphone : 04 95 36 08 08 **Fax :** 04 95 36 09 32
Portable : 0611305172

Site Internet :
E-mail : afo3@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
RIU PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	26/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.